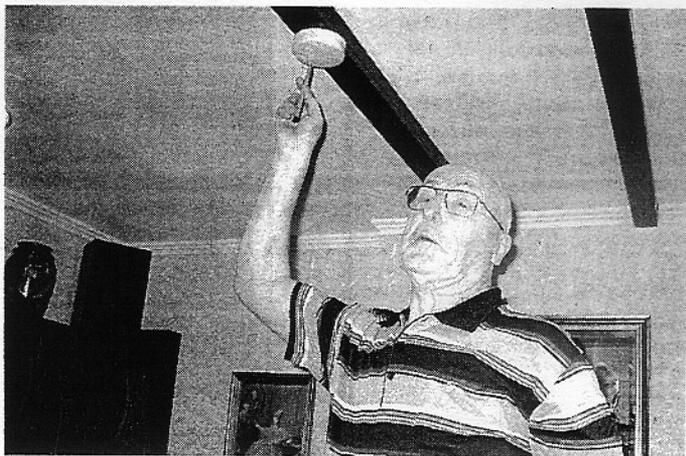


# Détecteurs de fumée: ils sont obligatoires et sauvent des vies

**C**risnée veut sensibiliser ses citoyens à la sécurité publique et domestique (lire aussi notre article du 15 septembre dernier). Dans cette optique, son bourgmestre Philippe Goffin a initié une distribution gratuite de détecteurs de fumée à chaque ménage que compte la commune.

Alphonse Billen (74 ans) et son épouse qui habitent à deux pas de l'administration communale crisnéenne n'ont quant à eux pas attendu la distribution gratuite (elle pourrait avoir lieu en janvier) pour s'équiper: "J'avais mes deux détecteurs depuis quelque temps, avoue M. Billen. Puis, Philippe Goffin en a parlé lors d'un conseil communal et il y a quelques jours, j'ai fixé moi-même mes deux détecteurs". Une opération simple que M. Billen a effectuée en deux temps, trois mouvements. "Je me suis fié au guide pour les placer et les ai même testés au préalable". Le couple se sent-il davantage en sécurité? "Je me suis toujours senti en sécurité mais ça va devenir une obligation et je les avais sous la main..."

Un bel exemple à suivre! Car en effet, depuis juillet 2003, toute nouvelle habitation doit être munie de détecteurs d'incendie et dès juillet 2004, ce sera au tour des logements existants d'être équipés. Cette nouvelle obligation émane du travail accompli par le secrétaire d'État



Alphonse Billen est déjà équipé en détecteurs de fumée.

Hervé Jamar, alors député wallon. Présent lors de la conférence de presse lançant officiellement l'opération, le Hannutois a d'ailleurs félicité l'initiative de Philippe Goffin. "À Hannut, nous avons connu un incendie où deux enfants sont décédés. Et lorsque les habitations sont dotées de ces détecteurs, on note que le nombre de blessés graves diminue de moitié! Si toutes les communes ne savent pas offrir un détecteur à chaque famille, je crois qu'il est très important de mener des campagnes d'information sur le sujet".

Crisnée le fera aussi en distribuant dans chaque maison un petit guide rappelant les bonnes habitudes

afin d'éviter tout risque d'incendie. Aussi, la population était invitée hier soir à participer à une réunion où plusieurs intervenants (police, pompiers, protection civile, médecins...) devaient débattre de la sécurité publique et domestique. Plus on en parle, mieux ce sera", conclut Philippe Goffin. Notons enfin que la commune de Burdinne va elle-même distribuer des détecteurs de fumée. ■■■

**À NOTER** Les Crisnéens doivent contacter l'administration communale pour recevoir (gratuit) le détecteur d'incendie. Des retraités bénévoles pourront aider à placer l'appareil.